

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_019 | Économie, libéralisme de Smith à Hayek.CollectionBoite_019-4-chem | Néo-libéralisme.ItemBeaud, Michel. La Croissance de l'Allemagne de l'Ouest. 1966 \[photocopie\].](#)

Beaud, Michel. La Croissance de l'Allemagne de l'Ouest. 1966 [photocopie].

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb019_f0107

SourceBoite_019-4-chem | Néo-libéralisme.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Beaud, Michel](#)

Références bibliographiques[Beaud, La Croissance de l'Allemagne de l'Ouest 1966](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb32916222g>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Beaud, Michel (? -- ?)

TITRE La Croissance de l'Allemagne de l'Ouest (1949-1962), suivi d'une note sur la situation économique de l'Allemagne de l'Ouest en 1965... Préface de Maurice Byé,...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1966

EDITEUR Paris : Éditions Cujas (Toulouse, impr. F. Boisseau) , 1966

Si, comme nous le pensons et comme nous pensons l'avoir montré, l'économie de la République fédérale n'est pas une économie libérale mais une économie dirigée par une confédération de pouvoirs publics et privés, si elle n'est pas une économie de marché mais une économie de plans, elle ne diffère pas essentiellement de l'économie française ou italienne.

Dès lors, le choix tel qu'il est habituellement proposé entre libéralisme et dirigisme, entre système de marché et système planifié ne correspond pas au fond du problème.

De toute façon, l'économie européenne, comme toutes les économies modernes contemporaines, sera une économie de plans, dominée par des plans élaborés par les détenteurs du pouvoir économique : pouvoirs publics et entreprises. Très probablement, l'économie européenne, à moins qu'elle ne connaisse une révolution socialiste, sera dirigée à la fois par des pouvoirs privés et des pouvoirs publics. Ces pouvoirs publics prélèveront et affecteront par l'intermédiaire de leurs budgets plus du tiers du produit brut ; ils assumeront directement une part plus ou moins large de l'activité économique, mais surtout ils détermineront le cadre de cette activité et ils interviendront fréquemment et puissamment pour l'orienter, la soutenir ou la ralentir. Les pouvoirs privés, entreprises, banques, organismes financiers, détiendront l'essentiel du pouvoir en matière de production, d'investissement, de financement, de prix, de salaires, d'emploi ; ils utiliseront le jeu des mécanismes de marché pour assurer la réalisation de leurs plans, ils agiront sur les pouvoirs publics pour obtenir certaines décisions, ils influenceront la masse des salariés et des consommateurs grâce à la publicité, la propagande, l'information.

Ainsi, non seulement « l'Europe sera le lieu nouveau de nouveaux conflits entre nouveaux pouvoirs » (2), mais elle sera aussi le lieu nouveau de nouvelles collaborations entre ces nouveaux pouvoirs. Déjà des liens se tissent entre les associations patronales des différents pays européens ; les conversations se multiplient entre entrepreneurs de nationalités différentes ; les groupes, les ententes débordent les frontières ; les pouvoirs privés de tous pays s'unissent ou s'entendent pour influencer, voire contrôler, les nouveaux organes communautaires en gestation.

*
* *

Pour qui eroit à la démocratie cette évolution est inquiétante.

En effet, au fur et à mesure que la vie économique se diversifie, s'élargit, s'amplifie, la démocratie politique instituée aux siècles derniers recule, s'amenuise, s'étiolle : non seulement une part croissante des décisions est prise, en dehors des organes démocratiquement contrôlés, par des pouvoirs privés, mais encore ces

(2) M. BYE, préface à l'ouvrage de J. F. Besson, *op. cit.*, *Les groupes industriels...*, p. VII.



